



Un projet économique néolibéral et xénophobe. Veut-on vraiment essayer ?

**Le programme du Rassemblement national pour les
législatives de 2024**

Les économistes atterrés

4 juillet 2024

Contact : contact@atterres.org

Sommaire

1. <i>Introduction</i>	4
2. <i>Un programme néolibéral, généreux avec les riches et les entreprises</i>	5
Des mesures sociales et pour le pouvoir d'achat ambivalentes et mal ciblées	5
Un soutien aux « familles françaises », et surtout aux ménages aisés.....	6
Des aides aux entreprises plutôt qu'aux travailleurs	7
3. <i>Le choix de l'austérité</i>	8
L'austérité contre les services publics.....	8
Le cas de la santé.....	9
4. <i>Un programme qui méconnaît les enjeux climatiques et géopolitiques actuels</i> ..	10
5. <i>Un programme répressif et anti-immigrés</i>	11
Les mesures d'urgence, focalisées sur la petite délinquance.....	11
... et sur la précarisation, la « clandestinisation » et la criminalisation des étrangers	11
Les réformes sécuritaires : le tout répressif, surtout contre les immigrés	12
Répression des petits délinquants, et de la fraude sociale	13
6. <i>Pour conclure</i>	14

Résumé

La lecture du programme du Rassemblement national (RN) montre un grand écart entre l’affichage « social » des discours qui s’adressent (manifestement avec succès) aux classes populaires, et la réalité des mesures proposées, favorables aux riches et aux entreprises et anti-immigrés.

Cette note montre que le programme du RN, qui défend des politiques néolibérales et xénophobes, n’apporte aucune solution aux difficultés des classes populaires. Si la précarité de l’emploi, la faiblesse des salaires, la dégradation des services publics et l’insuffisance du pouvoir d’achat sont des difficultés bien réelles pour une part importante de la population, elles n’ont rien à voir avec l’immigration et les immigrés. Et elles ont tout à voir avec les inégalités, l’avidité des entreprises à réaliser toujours plus de profits, celle des ménages aisés à continuer à s’enrichir... Elles sont à relier aux politiques néolibérales et à l’austérité appliquée aux politiques sociales et aux services publics, que le RN entend poursuivre.

Du strict point de vue des politiques économiques, le programme du RN n’est pas un programme de rupture avec les politiques néolibérales menées depuis 2017. La rupture réside dans l’intensité des politiques répressives contre la petite délinquance et des politiques à l’encontre des droits des immigrés, c’est à dire dans des politiques porteuses de divisions, propres à fracturer encore davantage la société.

1. Introduction

L'accélération de la vie politique avec la dissolution de l'Assemblée nationale le 09 juin dernier a contraint les partis à présenter un programme et parfois à construire des alliances, cela dans une certaine précipitation. Le Rassemblement national (RN) avait donné quelques éléments programmatiques pour les élections européennes mais a tardé à préciser ses propositions.

Le parti d'extrême droite a présenté son programme pour gouverner dans un document paru quelques jours avant le premier tour des législatives, sobrement intitulé « *Bardella Premier ministre. Un projet, une méthode* ». Il s'agit d'un programme que le RN qualifie de « *redressement national* » mais qui n'est pas, loin s'en faut, porteur d'avancées sociales. Encore plus néolibéral, répressif et régressif que les projets présidentiels de 2017 et 2022, il ne rompt pas avec le néolibéralisme français des dernières décennies, sauf s'agissant de la sécurité et de l'immigration : il va bien plus loin encore dans les politiques autoritaires, répressives et anti-immigration.

Alors que le RN est arrivé en tête du premier tour des élections législatives du 30 juin (avec 33,1% en comptant les voix des Républicains qui ont suivi Éric Ciotti), devant le Nouveau Front Populaire (à 28 %) et loin devant la majorité présidentielle (20 %), il importe d'analyser ses propositions économiques. Une telle analyse nécessite plusieurs mises en perspective. Tout d'abord, les partis de droite (Renaissance, les Républicains, le RN, Reconquête) ont durci leur discours autour d'une « *remise en ordre* » : restauration de l'ordre des fonctions régaliennes de l'État, appel à l'ordre dans l'éducation, l'immigration et les finances publiques.

Par ailleurs, le RN, comme le Front National auparavant, a toujours entretenu des mythes. Son mythe fondateur est celui d'une immigration massive, menaçant les emplois et la protection sociale des Français. C'est celui d'une immigration dangereuse, qui serait à l'origine de violences, de délits et de crimes, voire liée au terrorisme. C'est celui enfin d'une immigration déstabilisante pour la culture et l'identité françaises. Le second mythe est celui du RN comme parti proposant de réelles solutions à même de protéger les Français des dangers que représenteraient les immigrés.

Qu'en est-il des propositions actuelles du parti d'extrême droite ? La lecture du programme du RN révèle le grand écart entre l'affichage « *social* » des discours qui s'adressent (manifestement avec succès) aux classes populaires, et la réalité des mesures proposées, néolibérales et xénophobes, favorables aux riches et aux entreprises.

Nous montrerons ici que le programme du RN, qui défend des politiques néolibérales et xénophobes, n'apporte aucune solution aux difficultés des classes populaires. Si la précarité de l'emploi, la faiblesse des salaires, la dégradation des services publics et l'insuffisance du pouvoir d'achat sont des difficultés bien réelles pour une part importante de la population, elles n'ont rien à voir avec l'immigration et les immigrés. Et elles ont tout à voir avec les inégalités, l'avidité des entreprises à réaliser toujours plus de profits, celle des ménages aisés à continuer à s'enrichir... Elles sont à relier aux politiques néolibérales et à l'austérité appliquée aux politiques sociales et aux services publics, que le RN entend poursuivre.

Du strict point de vue des politiques économiques, le programme du RN n'est pas un programme de rupture avec les politiques néolibérales menées depuis 2017. La rupture réside dans l'intensité des politiques répressives contre la petite délinquance et des politiques à l'encontre des droits des immigrés, c'est à dire dans des politiques porteuses de divisions, propres à fracturer encore davantage la société.

La dernière mouture de ce programme est difficile à décrypter. D'une part, parce qu'elle se divise en deux temps, celui des mesures immédiates censées répondre à « l'urgence sociale et sécuritaire », et celui des « réformes » qui paraît plus incertain et conditionné au vote du budget 2025 à l'automne. Le RN, mettant en avant l'ampleur du déficit public et affichant sa volonté de tenir compte des « résultats de l'audit des comptes de la nation », on doit s'attendre à la poursuite voire au renforcement de l'austérité. Car le parti d'extrême droite entend bien gouverner pour les riches et pour les patrons, sans hausse d'impôts – des baisses sont mêmes prévues dans certains cas, comme les droits de succession. Dans la présentation qui suit, nous nous sommes efforcés de regrouper les mesures par type de politiques plutôt que de retenir la présentation thématique du RN qui distingue assez artificiellement les mesures de « protection », de « protection » et de « transmission ». Nous avons également cherché à préciser dans le texte ce qui se passerait en cas de majorité absolue du RN à l'issue du second tour, en distinguant les mesures d'urgence, censées être appliquées immédiatement, et celles de moyen terme, conditionnées au résultat du diagnostic budgétaire.

2. Un programme néolibéral, généreux avec les riches et les entreprises

Le RN présente son programme économique comme un programme de rupture, se démarquant d'une « *conception naïve des flux mondiaux et de la concurrence internationale, qui affaiblit la France* ». Pourtant, ce programme s'inscrit bien dans la continuité des conceptions néolibérales dominantes. Ainsi, il annonce la poursuite de l'austérité, avec des mesures constitutives d'une attaque sans précédent des services publics, associées à des mesures discriminatoires à l'encontre des étrangers. C'est aussi un programme de soutien aux ménages (français) aisés et aux entreprises. Si Bardella réalisait son projet d'accès au pouvoir, il serait un Premier ministre des riches.

Des mesures sociales et pour le pouvoir d'achat ambivalentes et mal ciblées

Les mesures immédiates, censées rehausser le pouvoir d'achat pour répondre à l'urgence sociale, sont à la fois insuffisantes, mal ciblées et incertaines.

Face à l'inflation liée à la hausse des coûts de l'énergie, plutôt que d'augmenter les salaires par la revalorisation du Smic et d'introduire l'indexation des salaires, le RN mise sur la baisse (à 5,5 %) de la TVA sur les produits énergétiques, sans évoquer de contrôle des prix de l'énergie. Or cette baisse de TVA bénéficierait davantage aux catégories aisées (les plus consommatrices en énergie) qu'aux catégories populaires (qui en consomment moins). Les entreprises pourraient être les grandes gagnantes si elles décidaient de ne pas (ou pas entièrement) répercuter cette baisse sur les prix ; les profits d'entreprises comme Total pourraient atteindre de nouveaux sommets. Une deuxième « *mesure* » n'en est pas vraiment une, puisqu'elle consiste à négocier une « *sortie des règles européennes de fixation des prix de l'électricité* ». Si ces règles doivent être changées, car elles mènent à une tarification bien supérieure au coût de revient, en sortir ne peut se faire de manière unilatérale. Tout dépendra de l'accord qui pourra être trouvé (ou non) avec les 26 autres membres de l'Union européenne. Autrement dit, l'engagement de négociations sur ce point ne préjuge pas de son résultat. Et le RN, dont les députés ont jusqu'ici brillé par leur absence au Parlement européen, n'est sans doute pas le mieux placé pour négocier avec les institutions européennes.

De manière générale, les réformes sociales sont ambivalentes pour les travailleurs. Ainsi, s'agissant du pouvoir d'achat, le RN ne compte pas, comme on l'a vu, sur la hausse des salaires, mais sur la baisse de la TVA sur l'énergie (mesure d'urgence) et à plus long terme sur « *la suspension de la TVA* » sur les produits de première nécessité en cas d'inflation. Mais encore une fois, rien ne dit que les entreprises diminueraient leurs prix : elles pourraient les maintenir pour réaliser davantage de profit, comme ont fait les restaurateurs lors de la baisse de la TVA sur la restauration voulue par Nicolas Sarkozy – une mesure coûteuse et inefficace, donc.

S'agissant des droits des travailleurs, le RN s'est engagé en cas de victoire à supprimer immédiatement la réforme en cours de l'assurance chômage (cela fait partie des mesures « *d'urgence* »). Cette mesure, souhaitable, voulue par la gauche, a d'ailleurs été annoncée depuis le 30 juin par Gabriel Attal lui-même. Elle ne suffirait pas à restaurer le système français d'assurance chômage qui protège de moins en moins les chômeurs. Il faudrait pour cela revenir sur les réformes mises en place depuis 2017, et notamment rétablir les cotisations salariales afin de garantir le droit des demandeurs d'emploi à des allocations chômage pour lesquelles ils et elles ont cotisé. Ce n'est prévu ni dans les mesures « *d'urgence* » ni dans les réformes à moyen-terme du programme du parti d'extrême droite.

À moyen terme, le RN prévoit d'« *abroger la réforme des retraites de Macron* ». Mais c'est pour conduire une autre réforme, « *incitant les jeunes à entrer de manière précoce sur le marché du travail* ». Le RN a entretenu pendant la campagne législative un certain flou sur sa réforme des retraites s'agissant des durées de cotisation ou de l'âge pivot (celui du départ à taux plein), qui ne sont pas précisés dans le document programme écrit. S'il s'agit d'allonger les durées de cotisations, c'est le projet du RN est régressif. Par ailleurs, si cette nouvelle réforme des retraites est censée mieux prendre en compte la pénibilité des emplois peu qualifiés, le programme ne dit pas comment – or la prise en compte de la pénibilité, souvent annoncée, jamais mise en œuvre, est depuis longtemps l'arlésienne des réformes des retraites et du marché du travail.

Enfin, le programme du RN ne comprend curieusement aucune mesure pour l'emploi. Lors de la présentation de ce programme le lundi 24 juin, Jordan Bardella a affirmé qu'il limiterait l'accès des binationaux à certains emplois sensibles, sans préciser le périmètre de ces emplois. Cette annonce est à double sens : elle vise à mettre en doute la loyauté des binationaux et à faire croire qu'ils seraient (avec les étrangers) responsables du chômage, et qu'il suffirait de les écarter pour résoudre les problèmes d'emploi. Quoi qu'il en soit, cette mesure ne figure pas dans le document programme du RN, si bien que cette annonce contribue (avec d'autres) à semer la confusion sur le véritable contenu de ce programme.

La seule « *mesure* » pour l'emploi contenue dans le programme écrit du RN serait de renégocier le mandat de la Banque centrale européenne (BCE), afin qu'elle se préoccupe davantage d'emploi, de productivité et de stratégies de plus long terme. Là encore, le résultat est loin d'être garanti, notamment en raison des Traités européens, qui font de la BCE la Banque centrale la plus indépendante du monde.

Un soutien aux « familles françaises », et surtout aux ménages aisés

Le RN espère réaliser des économies en réservant les aides sociales aux Français – mesure dite de « *priorité nationale* ». Ainsi, sa politique familiale est à la fois nataliste (en accord avec le « réarmement démographique » voulu par le Président Macron) et ciblée sur les « *familles françaises* ». De manière caricaturale, il s'agit d'encourager la natalité chez ces familles afin

d'assurer la « *continuité de la Nation et de notre civilisation* ». Parmi les mesures proposées, une part fiscale complète dès le deuxième enfant, le rétablissement de « *la demi-part fiscale des veufs et des veuves* » et l'instauration d'un « *prêt public à taux zéro transformé en subvention pour les couples qui ont un 3ème enfant* ». Les mères de famille monoparentale, pourtant très exposées à la pauvreté, semblent être un impensé de la version 2024 de la politique familiale du RN (Marine Le Pen avait annoncé un doublement de l'Allocation de soutien familial lors de sa campagne présidentielle de 2022). Les familles étrangères paraissent exclues de ce natalisme, comme si elles ne faisaient pas partie de « *notre civilisation* ». Le programme ne précise pas le sort des familles où un seul parent est étranger.

S'agissant de la fiscalité des ménages, le RN entend « *enraciner les familles françaises* » en favorisant la transmission du patrimoine dans les familles, surtout les plus aisées. La première mesure consiste à « *supprimer les impôts sur l'héritage direct pour les familles modestes et les classes moyennes* ». La formulation est trompeuse, car les règles actuelles permettent déjà aux familles modestes et moyennes (et aussi aux familles aisées) de transmettre un patrimoine conséquent sans que les héritiers n'aient à payer d'impôt. Le programme du RN prévoit d'étendre encore cette possibilité (pour les familles très aisées, donc), en exonérant d'impôt les donations des parents et grands-parents jusqu'à 100 000 euros par descendant tous les dix ans (aujourd'hui, chaque parent peut déjà faire une donation jusqu'à 100 000 euros tous les 15 ans et chaque grand-parent une donation d'environ 32 000 euros). Rappelons que les 30 % des ménages les plus modestes n'ont quasiment aucun patrimoine immobilier à transmettre. Toujours pour favoriser la conservation et la transmission des biens immobiliers, le RN propose de remplacer l'impôt sur la fortune immobilière par un impôt sur la fortune financière, dont les contours ne sont précisés – et dont le rendement fiscal ne peut donc être évalué. Le RN est bien du côté des riches, mais avec une nuance par rapport à la majorité présidentielle : il semble privilégier les riches propriétaires immobiliers plutôt que les fortunes financières.

Le programme du RN en 2024 oublie les classes populaires. Il ne prévoit par exemple aucune mesure d'encadrement des loyers ou d'accession à la propriété pour les jeunes n'ayant pas les moyens de se loger correctement, dans une situation où la propriété des logements locatifs est concentrée entre un petit nombre de mains.

Des aides aux entreprises plutôt qu'aux travailleurs

Le RN affiche l'ambition de « *rebâtir une politique, fondée sur la libéralisation des forces économiques, la protection des entreprises et des travailleurs* ». En réalité, les mesures énoncées visent essentiellement à aider les entreprises. La baisse envisagée des cotisations employeurs en cas de hausse de salaires jusqu'à 10 % peut apparaître comme une mesure favorisant les revalorisations salariales. Mais comme rien n'oblige les entreprises à le faire, la mesure est d'abord une aide à celles qui souhaitent augmenter à moindre frais des salaires trop peu attractifs. Elle créerait un important effet d'aubaine pour les entreprises au détriment des finances sociales. Or les évaluations montrent que la baisse des cotisations coûte cher aux finances publiques et crée très peu d'emplois au regard des sommes engagées. Ce n'est pas, loin s'en faut, une baguette magique. Rien n'indique que le recours à la baisse des cotisations ait une quelconque efficacité pour décider les entreprises à augmenter les salaires.

A cette mesure s'ajoute la poursuite de la baisse des impôts sur la production, censée favoriser les « *implantations industrielles en France* », et une autre de « *simplification de l'environnement réglementaire* », consistant vraisemblablement à déréguler davantage l'emploi et à relâcher les normes environnementales. Ces mesures engagent des dépenses publiques en direction des entreprises et ont des effets incertains pour les travailleurs – elles sont surtout susceptibles de favoriser la hausse des profits.

Le soutien du RN aux entreprises se double d'un soutien à « *l'esprit entrepreneurial* » qui passe par la création d'un Fonds souverain français permettant de mieux rémunérer l'épargne (détenue surtout par les plus riches) et de l'orienter vers l'industrie et l'innovation. Le soutien que le RN entend apporter aux entreprises passe aussi par la suppression de la fiscalité appliquée aux transmissions d'entreprises (TPE/PME/ETI) en contrepartie d'un « *engagement à rester propriétaire pendant au moins 10 ans* ». S'y ajoute une mesure d'exonération d'impôts sur les sociétés, sur cinq ans, pour les jeunes créateurs d'entreprise de moins de 30 ans. Enfin, pour éviter la « *fuite des cerveaux* », les jeunes de moins de trente ans seraient exonérés d'impôt sur le revenu – une mesure qui risquerait d'être invalidée par le Conseil constitutionnel. Là encore, ces mesures concerneraient les jeunes les plus aisés, les jeunes des classes populaires étant bien moins susceptibles de payer des impôts d'un montant élevé.

3. Le choix de l'austérité

Le programme du RN défend la nécessité du durcissement de l'austérité pour mettre fin à la « *crise des finances publiques* ». L'austérité est même érigée en valeur, celle de la transmission de « *finances saines* » aux générations futures. Elle serait nécessaire selon le RN pour « *remettre l'État à sa juste place et rationalis[er] ainsi la dépense publique* ». Elle devrait commencer dès l'automne pour la préparation du projet de loi de finances 2025, avec la suppression des ARS, la réduction des dépenses de fonctionnement et la « *simplification du millefeuille territorial* ». Si le RN dénonce régulièrement l'abandon de certains territoires et le manque de services publics, il ne prévoit aucunement de renforcer ces derniers – hormis la police et la justice. Les propositions relatives à la santé en sont un exemple frappant.

L'austérité contre les services publics

Cette austérité promue par le RN s'attaque d'abord et avant tout aux services publics. Ainsi en est-il de l'audiovisuel public, dont la privatisation est présentée comme une mesure d'économie (qui de l'aveu du RN ne devrait pas rapporter plus de 3 milliards). Les privatisations font certes entrer de l'argent dans les caisses de l'État. Mais il y a d'autres conséquences touchant à la culture et à l'information : l'audiovisuel pourrait passer à son tour sous le contrôle de grands patrons d'extrême droite, ce qui constituerait une menace supplémentaire pour la démocratie – alors que la France n'est que 21^e au classement mondial de la liberté de la presse

L'école est également dans le viseur du RN, qui considère qu'elle aurait été « *déconstruite* » par les précédents gouvernements et que le niveau s'y serait effondré, tandis que les enseignants se débattaient contre « *une bureaucratie envahissante* ». Les mesures proposées ressemblent fort à une cure d'austérité, avec la diminution du nombre des personnels administratifs (qualifiés pour l'occasion de « *bureaucratie* »). Loin de vouloir remettre plus d'enseignants dans les écoles, les propositions du RN font la part belle aux

injonctions contradictoires : recentrage des enseignements sur les « *savoirs fondamentaux (sciences, Français, histoire)* » mais aussi sur les « *besoins réels des branches professionnelles* ». Ces réformes relèveraient pour elles et eux d'un casse-tête : enseigner les « fondamentaux » tout en adaptant les programmes aux besoins des entreprises et en assurant les tâches administratives qui ne seraient plus prises en charge par les personnels administratifs manquants.

Le cas de la santé

Concernant la politique de santé et le système de soins, le RN identifie habituellement trois axes : la réduction des déserts médicaux, le soutien à l'hôpital public et la sécurisation de l'approvisionnement en médicaments qui synthétisent les grandes problématiques de notre système de santé. Le programme pour les législatives de 2024 se concentre sur les deux derniers points, faisant comme si les déserts médicaux n'étaient plus un problème.

Les mesures dites d'urgence en matière de santé sont minimalistes. Il s'agit d'inciter les « *médecins et les infirmiers* » retraités à reprendre un emploi qu'ils et elles cumulent avec leur retraite, notamment par la défiscalisation de leurs revenus d'activité. Une telle mesure bénéficierait certes à celles et ceux qui peuvent et souhaitent prolonger leur activité. Elle serait très loin d'apporter une solution au manque de personnel médical et aux conditions de travail et d'emploi dégradées dans les hôpitaux.

Une mesure d'urgence est même contraire à la santé publique puisqu'il s'agit de restreindre l'accès des étrangers en situation irrégulière à l'Aide médicale d'État (AME) en la remplaçant par une « *Aide médicale d'urgence vitale* ». Le RN bataille contre l'AME depuis toujours, alors qu'elle représente moins de 0,5 % des dépenses de santé et constitue un outil de santé publique indispensable. Priver d'accès aux soins des populations vivant sur le territoire serait humainement inacceptable, mais serait aussi susceptible d'entraîner la propagation de maladies dans le reste de la population. Cela ne peut pas être la solution aux insuffisances du système de santé. C'est au contraire l'accès aux soins de toutes et tous qu'il faudrait garantir.

Concernant les réformes qui serait menées à partir de l'automne (et sous condition budgétaire), le RN propose de « *relever notre système de santé* » en donnant des moyens à l'hôpital public tout en « *réformant sa gouvernance* ». Il s'agit d'augmenter le nombre d'étudiants en médecine mais aussi de réduire les services administratifs (comme s'ils ne servaient à rien) et de supprimer les Agences régionales de santé (ARS). On retrouve ici des éléments du programme de Marine Le Pen pour les présidentielles de 2022. Ce programme prévoyait de supprimer les ARS pour donner leurs compétences aux préfets, de revenir au budget global, de recruter des soignants et d'augmenter leurs salaires (pour un coût de 2 milliards d'euros) financés en partie par diminution importante des personnels administratifs (dont le nombre serait plafonné à 10 % des emplois). Ces mesures n'apporteraient pas de solutions aux problèmes de l'hôpital public. En particulier, le plafonnement des emplois administratifs ne dégagerait pas de temps médical car les personnels soignants devraient alors assurer les charges administratives (suivi des dossiers patients, facturations, etc.). Notons aussi que le programme du RN ne précise pas si la préférence nationale devrait s'appliquer à l'hôpital. Or les hôpitaux français ne pourraient fonctionner sans les nombreux médecins, infirmier-es, aides soignant-es (etc.) étrangers (et binationaux) qui y travaillent.

Le programme de santé présenté à ces législatives est marqué par l'austérité et le renoncement à certaines mesures (pourtant insuffisantes) de la présidentielle de 2022. Ainsi,

si les personnes âgées font encore l'objet d'une attention particulière, il n'est plus question en 2024 d'augmenter le personnel médical des maisons de retraites médicalisées (Ehpad), mais seulement de renforcer le soutien aux proches aidants.

Le programme de 2024 prévoit aussi de reconnaître l'endométriose comme affection de longue durée – une mesure qu'il convient de souligner puisque c'est la seule qui concerne les femmes ! Enfin, s'agissant des médicaments, le programme prévoit la « *mise en place d'un plan d'autonomie stratégique* » pour sécuriser la production ou la distribution de médicaments, mais aussi vente à l'unité pour en rationaliser la distribution.

Notons aussi que le programme de santé du RN manque de cohérence globale. Il ne précise pas le rôle des acteurs, notamment celui de la sécurité sociale. Il ne donne aucune indication sur l'articulation médecine de ville et médecine hospitalière, ni sur la place des cliniques privées.

4. Un programme qui méconnaît les enjeux climatiques et géopolitiques actuels

Le programme du RN méconnaît les enjeux climatiques et géopolitiques actuels. Il est ouvertement anti-écologie, évoque à peine la guerre en Ukraine et pas du tout la situation dramatique au Proche Orient.

Ainsi, face à l'urgence climatique, il n'a à proposer qu'une écologie de pacotille. Son programme, dans un déni complet de l'urgence climatique, entend avant tout et au plus vite protéger les Français contre « *l'écologie punitive* ». Par un retournement Orwellien auquel le néolibéralisme commence à nous habituer, l'écologie n'est plus dans le programme du RN ce qui protège, mais ce dont il faut se prémunir.

Pour défendre les constructeurs et les automobilistes, le RN prévoit de prolonger sans délai l'autorisation des moteurs thermiques (certes en incitant les constructeurs automobiles à fabriquer des véhicules « *propres et abordables* ») et supprimer les zones à faible émission. Pour soutenir les rentiers, il propose de supprimer les réglementations contraignantes sur les logements à usage locatif tous en incitant les propriétaires à rénover, par un « *accompagnement pragmatique* » dont la nature n'est pas précisée.

S'agissant des réformes de moyen terme, le RN souhaite faire de la France un « *paradis énergétique* » grâce au nucléaire, déclaré « *énergie compétitive, décarbonée et abondante* ». Il s'agit de mettre en place un « *plan Marie Curie de relance du nucléaire* », combiné à des investissements dans des barrages hydro-électriques, la biomasse l'hydrogène et la géothermie. Rien n'est dit sur la manière dont un tel programme serait financé – alors que le RN annonce des engagements budgétaires stricts.

L'écologie est également la grande absente du volet agricole des réformes envisagées par le RN. Le projet est celui de la souveraineté alimentaire et d'une agriculture censée devenir « *un instrument du rayonnement et de l'excellence de la France* ». Il s'agit à la fois de contrôler davantage les importations « *pour mettre fin à la vente de produits étrangers ne respectant pas les normes françaises* », de « *garantir des prix rémunérateurs pour les agriculteurs* » et d'inciter à « *manger français* », notamment par un plan contraignant les cantines à utiliser 80 % de produits français d'ici à 2027. Certaines de ces mesures semblent ignorer le cadre européen, producteur de normes pour les échanges internationaux et européens – s'agit-il

d'en sortir ? Et aucune mesure ne prévoit le développement de l'agriculture biologique ou de modes de cultures moins polluantes, pas même à destination des cantines.

Finalement, la seule concession à l'écologie réside dans la promotion de l'économie locale et des circuits courts, que le RN justifie davantage par son nationalisme que par ses penchants écologistes. L'unique mesure envisagée pour réduire l'empreinte carbone consiste à relocaliser les industries et à favoriser les producteurs locaux dans les commandes publiques : circuits courts et « *préférence* » nationale et européenne. Le localisme a donc des frontières floues, qui peuvent aller bien au-delà d'une commune ou d'une région. Surtout, il n'est question ni de réduire les pollutions industrielles ni de privilégier des énergies locales et moins polluantes – comme par exemple les éoliennes, souvent accusées par l'extrême droite de déformer le paysage.

5. Un programme répressif et anti-immigrés

Le RN entretient un mythe selon lequel la réduction de l'immigration serait LA solution aux questions économiques, sociales et politiques. Les mesures dites d'urgence de son programme, c'est à dire censées être appliquées rapidement, sont un fourre-tout où prédomine une politique répressive et anti-immigrés particulièrement dure, censée protéger les Français. Elles montrent qu'on a bien à faire à un programme d'extrême droite, focalisé sur la répression de la petite délinquance et des immigrés, et confondant d'ailleurs souvent ces deux dernières catégories.

Les mesures d'urgence, focalisées sur la petite délinquance

Les mesures répressives et anti-immigrés tranchent avec la frilosité du volet social du projet RN. S'agissant de la justice, l'accent est mis sur la seule répression. Parmi les mesures « *d'urgence* », citons la suspension des allocations familiales des parents d'enfants délinquants récidivistes, une mesure qui précariserait de manière disproportionnée des familles pauvres. Plutôt que de faire confiance à l'appréciation des juges, le RN propose de mettre en place, dans l'urgence, des peines plancher en cas de récidive, de trafic de drogue ou d'atteinte aux personnes « *dépositaires d'une mission de service public* ». Ces peines plancher concerneraient avant tout les petits délinquants, susceptibles de bénéficier de sursis ou d'aménagements ; elles ne les dissuaderaient pas et compliqueraient leur réinsertion.

Singulièrement, le programme du RN ne prévoit rien contre les violences conjugales, pourtant fréquentes et meurtrières. Rien n'est prévu non plus contre la criminalité organisée ou la criminalité en col blanc, qui se sont généralement concernées ni par les peines plancher ni par la suppression des allocations familiales. La justice selon l'extrême droite reste patriarcale et clémente pour les criminels les plus riches.

... et sur la précarisation, la « clandestinisation » et la criminalisation des étrangers

Les mesures « *d'urgence* » du RN s'en prend aux étrangers comme s'ils et elles étaient des criminels. Il s'attaque à leurs droits de manière inédite – il faut dire qu'au fil des réformes, les droits des étrangers se sont considérablement érodés. Outre la restriction de l'accès à l'AME déjà évoquée, le programme du RN prévoit la « *suppression de toutes les dérogations qui empêchent les expulsions d'étrangers* », le « *retour du délit de séjour irrégulier* », la « *suspension* » des « *régularisations par les préfets* ».

Ces annonces sont difficiles à interpréter. Par exemple, les étrangers non Européens qui font l'objet d'une obligation de quitter le territoire (le plus souvent pour séjour irrégulier ou non-renouvellement du titre de séjour) ont généralement 30 jours pour quitter le territoire. Ils peuvent déposer un recours, mais ce dernier n'est pas suspensif et n'empêche pas leur expulsion. Les « *dérogations* » évoquées dans le programme du RN renvoient probablement aux délais qui peuvent être accordés aux étrangers présents depuis longtemps sur le territoire ou dont les enfants sont scolarisés. Quant au rétablissement du délit de séjour irrégulier, il semble peu réaliste dans l'immédiat puisqu'il a été censuré en 2024 par le Conseil constitutionnel.

Trois mesures du programme « d'urgence » du RN sont particulièrement inquiétantes pour les immigrés et les étrangers. La première est la suspension des régularisations par les préfets, dont le RN ne dit pas par quoi il compte les remplacer. Faut-il en conclure qu'en cas de victoire du RN, les sans-papiers en France ne pourraient plus être régularisés ? Que se passera-t-il pour les étrangers ayant des difficultés à faire renouveler dans les temps leur titre de séjour et basculant dans la clandestinité ? La deuxième est la « *suppression du droit du sol* », un droit pourtant appliqué de manière très restrictive en France. Cette mesure priverait les personnes nées de parents étrangers et éduquées en France (de langue et de culture françaises, donc) de l'assurance de pouvoir choisir la nationalité française à leur majorité : elles devront faire une demande qui pourra être refusée. Enfin, le durcissement du regroupement familial précariserait les familles étrangères, fragilisant leur intégration à la société. Ajoutons que sans le droit du sol, nombre d'entre nous ne seraient pas Français.

Les réformes sécuritaires : le tout répressif, surtout contre les immigrés

En matière sécuritaire, le RN se pose en parti protecteur de la nation, à la fois (et pêle-mêle) contre la guerre, la délinquance et (surtout) les immigrés, les étrangers, les musulmans. Il est fidèle au fantasme d'extrême droite selon lequel les immigrés seraient une menace pour la sécurité : il s'agit de « *préserver le peuple français* » d'une prétendue « *submersion migratoire* ». Les étrangers sont présentés comme des personnes se livrant au « *communautarisme et au séparatisme* », rendant leur « *assimilation* » « *impossible* ».

Après avoir brossé ce tableau mensonger, le RN propose, au-delà des mesures « d'urgence » évoquées plus haut, des mesures de contrôle aux frontières. Il s'agit d'une part de les fermer aux ressortissants non européens, ce qui supposerait une modification des règles de libre circulation dans l'espace Schengen, qui n'a rien d'une évidence. Il s'agit d'autre part de remettre en cause le droit d'asile en contraignant les demandeurs d'asile à déposer leur demande dans une ambassade ou un consulat, alors qu'ils et elles y ont rarement accès. Ces mesures sont présentées comme provisoires, en attendant une réforme constitutionnelle soumise au référendum. Car, toujours par un retournement Orwellien, ces mesures de destruction des droits humains sont présentées comme des mesures de démocratie : le référendum visant à « *redonner au peuple le pouvoir* ».

L'immigration est également présentée comme une menace pour l'emploi. Le RN, faisant mine d'oublier que les étrangers sont à la fois discriminés et très concentrés dans les métiers en tension, entend leur fermer des emplois en appliquant un principe de préférence nationale et en renforçant les sanctions pour les employeurs qui recourent à des travailleurs illégaux. Enfin, fidèle à son idée (fausse) selon laquelle les étrangers menaceraient la protection sociale, le RN propose d'en durcir l'accès, en réservant les allocations familiales aux Français (alors

que tous les travailleurs et travailleuses, y compris étrangers, payent des cotisations familiales) et en conditionnant le bénéfice du RSA non plus à cinq années de résidence mais à cinq années de travail en France. Rappelons que les immigrés contribuent davantage au financement de la protection sociale qu'ils et elles ne coûtent en dépenses sociales – par exemple, ils et elles arrivent généralement pour travailler si bien que leur éducation n'a rien coûté.

Répression des petits délinquants, et de la fraude sociale

En matière de « justice », le RN envisage, au-delà des mesures d'urgence de renforcer l'arsenal répressif contre les petits délinquants. Le programme commence par brosser un tableau chaotique de la situation sécuritaire du pays (« *dégradation continue* » de la sécurité, « *ultraviolence gratuite [qui] devient un phénomène banal* », « *trafics mafieux de drogues et d'armes [...] installés en France* », etc.). Les réformes visent à compléter les peines plancher par la limitation des aménagements et réduction de peine et à réprimer davantage trafic et consommation de drogue. Il s'agit aussi de créer des lieux de détention supplémentaires, notamment pour la petite délinquance (peines courtes) et pour les mineurs, ainsi que d'élargir le recrutement des magistrats (y compris à d'anciens policiers). De fait, les prisons françaises étant déjà surpeuplées et les délais d'attente des justiciables très long, magistrats et places de détention seraient nécessaires pour appliquer un tel arsenal répressif. Le programme ne fournit aucune indication sur les moyens consacrés à ces mesures, ni sur leur financement. Le RN prévoit l'impunité des forces de l'ordre par l'instauration d'une « *présomption de légitime défense* ». Ces mesures qui misent sur le tout répressif ne sont pas à la hauteur, notamment face aux mafias qui nécessitent aussi des mesures de prévention. Soulignons encore que la lutte contre les violences faites aux femmes (en particulier conjugales) n'est absolument pas au programme. Tout juste est-il prévu d'inscrire les « *harceleurs de rue* » dans le fichier des délinquants sexuels.

Enfin, le RN entend lutter contre la fraude, en se focalisant sur la fraude sociale dont il gonfle les montants tout en passant sous silence la fraude fiscale (des plus riches) qui atteint des montants bien supérieurs. Ainsi, alors que la Cour des Comptes évalue la fraude aux prestations sociales à moins de 5 milliards d'euros, le RN l'estime « *de 10 à 25 milliards* » d'euros et la présente comme un « *vol de la France et des Français* », comme si elle était le fait des étrangers. C'est une manière de préserver les intérêts des plus riches en détournant la colère sociale face aux inégalités et aux injustices contre les étrangers. Les mesures envisagées par le RN sont le partage des fichiers des organismes sociaux, la « *carte vitale biométrique* » et la vérification que les bénéficiaires de prestations vivant à l'étranger sont toujours vivants.

Deux mesures de lutte contre les fraudes à l'importation sont ajoutées à ce qui ressemble à un inventaire à la Prévert : renforcement des contrôles pour éviter l'importation de produits « *ne respectant pas les normes françaises* » et responsabilisation des distributeurs en cas de vente de « *produits non conformes* ». Le programme ne contient aucune mesure de lutte contre la fraude fiscale, qui constitue pourtant par son ampleur une véritable spoliation au détriment des classes populaires.

6. Pour conclure

En définitive, le programme du RN est un programme néolibéral, qui soutient les riches et les entreprises, défend l'austérité et la prétendue discipline budgétaire, au risque d'amoindrir les services publics (santé, école) voire de les faire disparaître (audiovisuel).

Le programme du RN comporte de nombreuses mesures qui ne seraient pas conformes aux engagements européens et internationaux de la France, en particulier s'agissant des droits humains et de l'écologie, ou qui seraient refusées par le Conseil constitutionnel, comme les mesures de préférences nationales – il espère les imposer par référendum.

C'est aussi un programme qui fracture la société, opposant les Français et les étrangers, et criminalisant ces derniers. C'est enfin un programme xénophobe et ouvertement hostile à l'islam, qu'il tend à confondre avec la menace, bien réelle, de l'intégrisme islamiste (en oubliant celle d'autres intégrismes religieux). Ainsi, celles et ceux qui ont la patience d'aller au bout de la lecture du programme du RN, peuvent lire que ce parti entend « *préserver la civilisation française* » par des mesures discriminatoires contre l'islam et les musulmans, puisqu'il s'agit de « *mettre en place une législation spécifique visant les idéologies islamistes, véritable menace totalitaire des temps modernes* ». Malgré cela, le RN prétend vouloir « *redonner à la Francophonie une place de choix dans notre politique étrangère* ». Ce dernier objectif s'annonce délicat au vu de l'accumulation de mesures contraires aux droits des étrangers.

Chercher à redorer le blason de la France par une fuite en avant néolibérale et xénophobe, on n'a pas essayé. Mais le voulons-nous vraiment ?